



Tél. : 01 64 25 90 67

Fax : 01 64 25 16 09

MAIRIE DE FONTENAY-TRESIGNY

La prochaine séance ordinaire du Conseil
Municipal se tiendra à la mairie le :

JEUDI 3 FEVRIER 2022 à 20H30

Ordre du jour :

Informations du Maire

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022
3. Rapport sur l'utilisation du FSRIF en 2021
4. Modification de la grille tarifaire Enfance pour la mise en place de la tarification sociale « cantine à 1 euros »
5. Droits de place du marché hebdomadaire Place Palissy
6. Incorporation des Biens vacants sans maître dans le Domaine Privé de la commune
7. Modifications du tableau des effectifs
8. Mise à jour des modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents pour les formations
9. Convention pour les missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
10. Convention pour l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

Questions diverses / questions orales

Fait à Fontenay-Trésigny le 26 janvier 2022

Le Maire,

Patrick ROSSILLI



HÔTEL DE VILLE : 26, avenue du Général de Gaulle - 77610 FONTENAY-TRESIGNY

Courriel : mairiefontenaytresigny@wanadoo.fr